

'ROCHE INFOS'

Bulletin d'information
de la municipalité de Roche-Lez-Beaupré
www.roke-lez-beaupre.fr

Juillet - Août 2011

Directeur de la publication : Stéphane Courbet

Conception et rédaction : Agnès SCHMIT, Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN, Hubert GARCIA,
Joël JOSSO, Philippe VALLET.

Impression ESTIMPRIM-Roche-Lez-Beaupré

mairie@roke-lez-beaupre.fr

Attribution du marché des repas de la cantine

Suite à l'appel d'offres lancé par la commune pour le marché 2012/2013/2014 des repas pour la cantine, c'est le Foyer de la Cassotte qui a été retenu. Pour départager les quatre propositions, il a été tenu compte du prix, de la liaison chaude, du délai de commande, de la possibilité d'avoir des repas spéciaux et de la constitution des repas.

Subventions aux associations

A l'unanimité, le Conseil adopte les propositions de subventions de fonctionnement et spécifiques pour l'année 2011 aux associations et structures diverses intervenant sur la commune. Pour les associations, ces subventions prennent en compte le nombre d'adhérents (plus de 1000 au total) et leur âge (subvention majorée pour les moins de 16 ans).

Servitude de passage

Une servitude de passage est accordée à partir de l'école Monnot pour permettre la construction de deux maisons dans la partie haute du chemin des Etoigeots par 11 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions.

Implantation d'un transformateur EDF

Afin de renforcer le réseau EDF existant rues du Ruisselet et de la Fontaine, et faire un bouclage avec le transformateur de la rue de la Source, le Conseil se prononce en faveur de l'implantation d'un nouveau transformateur.

Aménagement de la cour de la cure

Par 14 voix pour et 3 abstentions, le Conseil adopte le projet d'aménagement de la cour du presbytère ; il consiste : en la suppression de l'escalier en bois accolé au bâtiment et bordant la rue de la Cure et du muret contigu ; en l'amélioration de la façade avec des fenêtres en trompe-l'œil ; à remplacer les vitres cassées et à les protéger ; à éliminer les fils électriques parasites et à niveller la cour, à l'exception du parterre de fleurs. Cet aménagement permettra d'attendre sans danger une réhabilitation future.

Conseil Municipal du 30/05/2011 (suite)

Lotissement des Prés Chalots II

Une modification du projet de lotissement ZA Sud « Prés Chalots II » est adoptée par le Conseil : initialement prévu pour être divisé en quatre parcelles, le lotissement II sera dorénavant partagé en six parcelles.

Echange de terrain

Afin de régulariser une situation de fait, un échange de terrain à l'angle des rues de la Barre et du Repos sera fait entre la commune et un particulier.

Comité des Fêtes

Feu d'artifice mercredi 13 juillet

Retraite aux flambeaux et soirée dansante



Pour animer tout le village, cette année, la retraite aux Flambeaux précédant le traditionnel Feu d'Artifice offert par la Municipalité, prendra son départ dès 21H30 rue des Aubépines, accompagnée par **la formation musicale Guggenmusik**, et se dirigera, via la rue du Repos et la rue d'Arcier, vers le second point de rendez-vous à 21h50 devant la pharmacie, puis rejoindra en musique, via la rue d'Arcier et la Rue du Vieux Roche, le stade de foot pour assister au feu d'artifice.

Une buvette sera à votre disposition pour vous rafraîchir ! Nous espérons que vous serez nombreux à venir nous rejoindre et vous souhaitons d'ores et déjà une excellente soirée !

Vide grenier dimanche 11 septembre

L'été approche, le Comité des Fêtes vous souhaite d'excellentes vacances et vous donne rendez-vous le **dimanche 11 septembre** pour le vide-greniers : 1000 mètres linéaires à votre disposition au cœur du village pour vous permettre d'offrir ou d'acheter tout ce que vous souhaitez ! Deux espaces « buvette et restauration » seront installés et nous vous proposerons également une animation surprise ! Pour vos réservations de stands : 3,00 € le mètre linéaire avec un minimum de 2 ml.

A compter du 1er Août, Christiane Raffin et Sandrine Marques seront à votre écoute au tél : 06 18 29 20 44 du lundi au vendredi de 11H00 à 12H00 et de 18H30 à 20H30

ou par @mail : comitesfetes.roche@laposte.net

Arrêté Préfectoral du 30/05/11

Nouvel arrêté - niveau 2 (niveau d'alerte renforcée) - 30 mai 2011 portant limitation provisoire des usages de l'eau.

L'utilisation de l'eau pour le lavage des véhicules hors des stations professionnelles équipées d'économiseurs d'eau est interdite sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaire ou alimentaire) ou technique (bétonnière,...) et pour les organismes liés à la sécurité.

Le remplissage de toutes les piscines privées existantes est interdit y compris les piscines démontables (ou gonflables).

L'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, des espaces sportifs est interdit de jour et de nuit.

L'arrosage des stades et des terrains de golf est interdit de jour et de nuit à l'exception des greens et départs.

L'arrosage des jardins potagers est interdit de 8 heures à 20 heures.

L'alimentation des fontaines publiques doit être fermée, sauf si elles servent à l'abreuvement du bétail.

Le lavage des voiries, parking et surfaces imperméabilisées est interdit sauf impératif sanitaire et à l'exclusion des balayeuses laveuses automatiques.

Le prélèvement d'eau pour remplir ou maintenir le niveau des plans d'eau de loisirs à usage personnel est interdit.

La vidange des plans d'eau dans un cours d'eau interdit.

L'utilisation de l'eau à des fins d'irrigation agricole est interdite entre 8 heures et 20 heures, sauf autorisation expresse pour des cultures spécifiques.

L'utilisation d'eau à des fins industrielles doit être limitée au strict nécessaire.



Programmes Voirie

Le programme de voirie "réfection complète" va marquer une pause. Pourquoi suspendre le rythme de ces trois dernières années? Tout simplement parce que le syndicat d'eau prévoit de changer ses canalisations d'adduction (à bout de souffle) en de nombreux endroits (**Exemple : rue du Vieux Roche** fin de cet été). De ce fait, la réfection totale de la voirie doit être repoussée.

Par ailleurs, il est impossible de lancer des études pour d'autres rues, les interventions sur conduites n'étant pour l'instant pas hiérarchisées (il faut éviter de payer des études pour le long terme). Parallèlement, la coordination engagée nous confirme que VEOLIA doit remplacer tous les branchements en plomb pour 2014. Cette opération est bien engagée : rues du Vieux Roche et du Repos sont en cours ou terminées.

Petit rappel : la rue d'Arcier a bénéficié avant voirie du changement de la canalisation d'eau et de la mise en conformité des branchements.

Pour le programme d'entretien 2011, les rues suivantes devraient être réalisées (montant des devis de 54 000 €) :

- Rue des Hôtes
- Rue des Noyers
- Rue des Ecoles
- Impasse des Rosiers
- Rue du Repos

La rue des Hôtes (structure et revêtement chaussée en mauvais état) est concernée également par des changements de canalisations (eau et assainissement) prévus au mieux en 2014; la Municipalité envisagent de "renforcer" le revêtement existant en appliquant une solution technique peu onéreuse, solution qui permettra d'améliorer la situation, mais d'une efficacité limitée dans le temps. Ces travaux devraient débuter fin juin. A titre de précision, cette rue est conçue pour un trafic léger, alors qu'un trafic de 4 000 véhicules/jour et le passage des bus GINKO la classent désormais en trafic plus intensif. **L'impasse des Noyers** devrait profiter de sa proximité, et être dotée d'un nouveau revêtement.

L'impasse des Rosiers devrait bénéficier dans la foulée d'une intervention similaire (trafic léger) où rien n'a été fait depuis 30/35 ans !

Rue des Ecoles, le renforcement des enrobés dégradés et fissurés prévu aux vacances de Pâques, a été repoussé en août pour cause de vérification des branchements des réseaux séparatifs.

Véolia Eau

J'adopte les bons réflexes, je préserve l'environnement

Je ne jette pas les lingettes dans les toilettes

Jetées dans les toilettes, les lingettes bouchent les conduites et dégradent nos installations de traitement des eaux usées.

Les eaux usées ne peuvent s'écouler :

- elles remontent alors chez vous et génèrent de mauvaises odeurs.
- elles risquent d'être déversées dans le milieu naturel.

Je jette les lingettes à la poubelle

Les lingettes ne sont ni recyclables ni facilement biodégradables. Il faut très longtemps pour qu'elles se décomposent.

En revanche, il ne faut que quelques jours pour que vos eaux usées parviennent à l'usine de dépollution. Ce délai est insuffisant pour permettre aux lingettes d'être désagrégées.

C'est pourquoi les lingettes doivent être jetées à la poubelle afin d'être traitées avec les ordures ménagères.

Chacun peut participer à l'effort de traitement des eaux usées et de protection de la nature! Respecter ces conseils et la réglementation en vigueur, c'est adopter une attitude éco-citoyenne.

Rentrée Scolaire



Date de rentrée scolaire 2011 - 2012 : lundi 5 septembre

Nouveau commerce



Un nouvel artisan à Roche

Depuis le 6 juin, un nouveau salon de coiffure est ouvert à Roche, au 40, route Nationale. Il s'agit du

« **STUDIO** », coiffeur pour femmes et hommes, ouvert du mardi au vendredi de 8h à 19h, et le samedi de 9h à 18h. Avec ou sans rendez-vous. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Numéro de téléphone : 03 70 27 39 19

Eglise



Du nouveau à l'église

En cette première quinzaine de juin, l'éclairage de l'église de notre village a été entièrement revu, avec de nouvelles lignes tirées, davantage de spots et tous aux normes actuellement en vigueur. Pose de nouvelles prises, révision du tableau électrique et également une volée de cloches tous les jours à midi.

La paroisse en profite pour changer l'orgue de place : il passe d'une chapelle latérale à l'autre. Ce qui permettra, lors de la célébration des obsèques, une sortie plus rapide par la chapelle de droite et plus un passage par la sacristie.



Concours des maisons fleuries

Information : Vu les différents arrêtés sécheresse, la Municipalité a décidé de supprimer pour cette année le concours des maisons fleuries puisque l'arrosage est interdit. Par ailleurs la commune ne participera pas à l'opération Fleurissement 2011 organisé par la CAGB. Mr le Maire a d'ailleurs envoyé un courrier à la CAGB s'étonnant du maintien de celle-ci, en raison de l'arrêté préfectoral sécheresse niveau 2.

Echo du 18



Depuis le début de l'année, nous constatons une recrudescence d'actes malveillants sur notre commune concrétisés par plusieurs feux de containers à poubelle et bacs de récupération du verre.

Ces incendies, semblant anodins de premier abord, peuvent avoir des conséquences dramatiques quand ils se situent à proximité d'habitations ou de locaux professionnels surtout qu'ils surviennent essentiellement la nuit.

La photo illustre un feu de container à verre à proximité de la voie ferrée qui aurait pu avoir pour conséquence la fermeture du trafic SNCF.



Il s'agit le plus souvent de matériel collectif qui engendre un coût pour la collectivité. Il est à préciser que pour une intervention pour feu de notre part, systématiquement la gendarmerie se déplace et assure les constatations d'usage qui peuvent entraîner des poursuites pénales. Nous comptons sur votre civisme et votre vigilance pour prévenir de tels actes.

Le Chef de Centre

Etat Civil

Naissance : Capucine TONI le 12 juin



Baptêmes républicains : Palôma NEUVILLE-VILLANI 11 juin
Isalys TOUSSAINT 25 juin



Mariages : Maryline BAUD et Eric BOULANGER 18 juin



Culte



Dimanche 3 juillet, à 10h30 messe à Thise
Dimanche 10 juillet, à 10h30 messe à Thise
Dimanche 17 juillet, à 10h30 messe à Thise
Dimanche 24 juillet, à 10h30 messe à Thise
Samedi 30 juillet, à 18h messe à Thise
Dimanche 31 juillet, à 10h30 messe à Amagney
Samedi 6 août, à 18h messe à Thise
Dimanche 7 août, à 10h30 messe à Novillars
Dimanche 14 août, à 10h30 messe à Thise
Lundi 15 août, à 10h30 messe à Thise
Dimanche 21 août, à 10h30 messe à Thise
Dimanche 28 août, à 10h30 messe à Thise

Objets Trouvés



Différents objets lunettes, gants, clés de voiture et clés d'appartement,
skate-board ...

S'adresser en mairie pour les objets perdus

A
u
F
i
l
D
u
M
o
i
s



Fin d'une longue histoire

Début janvier 2012 sera la date d'ouverture de la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers de l'est bisontin, rue de la Combe Balland à Thise. Cette caserne mixte regroupant des pompiers professionnels et volontaires est certes une nécessité pour offrir des secours dans les meilleurs délais aux habitants de l'est de l'agglomération bisontine mais n'est pas sans conséquences sur l'avenir du CPI de Roche Lez Beaupré.

En effet, une page d'histoire communale va se tourner avec la fermeture du centre de secours Rochois créé en 1907 !

Mais rassurez-vous, concrètement rien ne changera pour l'utilisateur qui composera toujours **le 18 ou le 112** en cas de besoin de secours.

Un nombre considérable de citoyens Rochois ont, à travers ces années, œuvrés pour apporter assistance à la population. Ils ont su nous transmettre leurs valeurs à travers de nombreuses générations. Que ceux qui lisent ces lignes en soient tous sincèrement remerciés.

Pour le personnel actuel cette fermeture va être synonyme de séparation, car le fonctionnement futur sera basé sur des gardes au centre et non plus en astreinte comme cela se passe aujourd'hui.

Je comprends mes collègues qui ne veulent pas supporter cette nouvelle organisation contraignante. Sur 15 Sapeurs-Pompiers volontaires 8 intégreront le nouveau schéma, par contre 7 seront contraints de cesser leur activité de pompier.

C'est avec un véritable pincement au cœur que nos chemins se sépareront après avoir vécu dans une ambiance fraternelle, conviviale et solidaire lors des interventions.

A tous un grand merci. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant dans les prochains bulletins d'information.



Le Chef de centre

E.R.N

Finale de la Coupe de Franche-Comté

L'ERN (DH) menée 2 - 0 à la 75 ' par l'ASM BELFORT (CFA) revenait dans le match grâce à un Steve GRAND absolument innarrêtable qui réussissait 2 buts dans le dernier quart d'heure (75 ' et 88 '). Les prolongations ne donnaient rien et l'on arrivait à la fatidique séance de tirs aux buts. Jérôme MURGIA réussissait l'exploit en stoppant le pénalty du belfortain



Kiefer, l'ERN menait 3 - 2 et l'exploit était tout près, malheureusement sans doute un peu victime de " la peur de gagner " les jeunes joueurs de l'ERN manquaient leurs 2 dernières tentatives et abandonnaient la Coupe aux joueurs de la Cité du Lion . On n'oubliera pas ce dernier quart d'heure magnifique qui a permis aux joueurs d' Alexandre PEPE de revenir au score. **Bravo à tous les joueurs et à l'entraîneur pour cette superbe saison.**

Bibliothèque

La présidente et l'équipe des bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent un très bon été riche en lectures en vous proposant les derniers achats: fictions, polars, documentaires, bandes dessinées ainsi que 300 nouveaux CD.

Attention horaires des permanences d'été du lundi 4 juillet au dimanche 4 septembre 2011 :

Lundi de 16h30 à 18h30 et Mercredi de 20h à 21h

(Pas de permanence le lundi 15 août 2011)

Une palette de brochures sur le Doubs et la Franche-Comté est à votre disposition à la bibliothèque et vous donnera des idées de sorties pour l'été. Vous pouvez réserver vos livres en utilisant l'adresse internet de la bibliothèque :

lesaccrochelivres@sfr.fr

secours populaire

Le Secours Populaire Français organise une foire aux livres à Novillars hall salle polyvalente

*** samedi 18 juin de 14H à 18H**

*** Dimanche 19 juin de 10H à 17H (sans interruption)**

Voyage au Portugal pour le LCR

40 personnes se sont envolées à Genève pour Porto avec la découverte du littoral de l'océan atlantique pour une première nuit à l'hôtel de Povoa de Varzim.

Le lendemain, début du voyage dans la région la plus fertile du Portugal avec ses forêts de chataigniers, d'eucalyptus, de pins et dans la **vallée du Douro** les vignes où l'on récolte le raisin pour produire le célèbre porto et le petit vin pétillant le « vinha verde ».

Une première étape à Guimarães pour visiter le Palais des Ducs de Bragançe. **Braga** avec son sanctuaire du Bon Jésuso Monte.

Porto et la visite de la cathédrale romano-gothique, le marché de Bolhao, une croisière sur le Douro pour continuer par la gare de St Benoît aux carreaux de faïence qui racontent l'histoire du Portugal; puis la librairie, le pont Luis et pour terminer visite des chais pour déguster le célèbre porto.

Aveiro, traversée du parc national de Bussaco aux arbres millénaires, déjeuner à Coimbra avec le plat traditionnel de la région : le cochon de lait grillé, visite de l'université datant du XIII siècle. Ici les hommes vêtus de capes noires (l'habit académique) se font photographier pour quelques pièces qui les aideront à faire la fête en fin d'année. **A Batalha**, visite du Monastère chef d'œuvre de l'art gothique flamboyant. **A Nazaré** promenade dans le charmant village de pêcheurs où l'on a dégusté un menu à base de poissons.

Arrivée à Fatima avec visite du Sanctuaire et procession aux flambeaux pour certains d'entre nous. Visite du Palais National de Sintra, , Cabo da Roca, Cascais ancienne ville de pêcheurs qui offre désormais d'agréables séjours aux touristes attirés par la mer.

A Lisbonne dernière étape, la tour de Belem, le monument des découvertes maritimes, la pause gourmande pour déguster le pastel de Belem (petits gateaux à la crème et cannelle). Visite du Monastère des Hieronymites, chef d'œuvre manuelin, après-midi découverte en tram de quartiers typiques de Lisbonne. Pour terminer, visite du Musée de l'azulejo et soirée avec dîner et Fado qui a ravi les Rochois. Après la visite de l'Océanorium, petit brunch typique avant le transfert à l'aéroport pour un retour vers 23 heures.

L'architecture, les paysages, l'histoire du Portugal que notre guide a bien su nous décrire, sans oublier les plats typiques, ont charmé les globe-trotters du LCR

A Bientôt pour le PERIGORD fin septembre (il reste des places) 11

Le **Tennis Club Rochois**, se donne pour objectif d'accueillir tous les amateurs de tennis, débutants ou sportifs confirmés, qui veulent pratiquer ce jeu, dans des conditions de confort et de convivialité les meilleures possibles.

* **La cotisation raisonnable** donne la possibilité, individuellement ou en famille, de jouer aussi souvent que chacun le désire.

* **Un cadre agréable** au bord du Doubs et de la véloroute, très convoité.

* **Une ambiance très chaleureuse et conviviale**, tout au long de l'année et même pendant les matchs officiels !

* **Son école de tennis** encadrée par Alain & Kilian, qui fonctionne toute l'année (salle Jouffroy d'ABBANS et courts extérieurs).

Comme vous le savez, le club avait comme projet, la construction d'un club house, pouvant y abriter les affaires nécessaires à l'école de tennis, aux championnats par équipe, des toilettes et une douche. Malgré la bonne volonté de la municipalité, le projet s'est vu refusé pour cause « de terrain inondable ». Malgré ce refus, le T.C.R à décidé de se pencher très sérieusement sur l'état des terrains (construits en 1989). La pratique du tennis devient de plus en plus compliquée, plaques qui bougent, gravier qui se décolle, et de ce fait, le T.C.R à déposé un dossier en mairie en début d'année 2011 concernant la remise en état des terrains de tennis, ce qui donnera au T.C.R encore plus d'attrait et de prestige. Pour information, la nouvelle saison tennistique a commencé à compter du 01 avril 2011. Je tiens à remercier tout les bénévoles, pour l'immense travail accompli tout au long de l'année, les adhérents (au nombre de 80 en 2010), et la municipalité qui nous suit et nous encourage dans nos projets. Dans l'avenir, j'en suis sûr, le T.C.R vivra encore, grâce aux efforts de tous, des moments très agréables ...

La Renaissance



Concours régional mixte Salins les Bains

C'est l'association « **ARC-EN-CIEL** » de Salins les Bains dans le Jura qui a pris en charge les **5 et 6 juin** l'organisation du concours régional mixte de la Fédération Sportive et Culturelle de France. La Renaissance de Roche-lez-Beaupré, fidèle au rendez-vous avec une équipe jeunesse, une aînée et quatre gymnastes en individuelle a su se positionner au niveau des classements.



Par équipes; les jeunesses en régional 1 catégorie B se classe deuxième et les aînées en régional 2 catégorie B se classe troisième. En individuelle; catégorie Benjamine 2 **Samantha Terreaux** se classe deuxième, catégorie minime 2 **Justine Pissara** se classe sixième, catégorie junior 2 Tiphaine Saunier se classe neuvième et en catégorie junior 1 **Bertille Bolle du Chomont** se classe cinquième. Félicitations aux gymnastes et à l'encadrement pour ces très bon résultats.

Histoire de Roche

ROCHE EN 1900...1

Nombre de maisons : 122

Nombre de ménages : 219

Nombre d'habitants : 706

Nationalités étrangères : italienne, suisse, allemande

Dénominations des quartiers :

- la Route, côté nord et derrière la voie ferrée
- la Route, côté sud
- le bas du village nord
- le bas du village sud
- la rue de l'Usine (actuelle rue d'Arcier)
- la rue de la Vie des Bêtes (rue du Vieux Roche)
- Beaupré
- la Vaivre
- les Vaux



L'école construite en 1884

Conseil municipal : Auguste Croissant, Auguste Jouffroy, Jules Péquignot, Charles Coquillot, Jules Coquillot, Charles Rousiot, Emile Coquillot, Ulysse Gafray, Xavier Coché, Louis Perrot, Alfred Décuré, Emile Roy

Maire : Nicolas Péquignot, dit Jules

Adjoint : Jules Coquillot



Curé : l'abbé Louis Gaillard

Instituteurs : Justin Butel, Elisa Bouvet, Alexandrine Prédine, Marie Monin

Receveuse des Postes : Pauline Heysch

Facteurs : Constant Pécheur, Delphin Vitte et Février

Percepteur : Joseph de Sécillon

Chef de gare : Alfred Décourvières

Garde-forestier : Lucien Pichery

Cantonnier : Emile Brenier

Agriculteurs : Charles Rousiot, Henri Bonzon, Adolphe Renaud, Edouard Colard, Alphonse Bouchard, Sylvain Rousiot, Elise Péquignot, Henri Péquignot, Xavier Perrot, Louis Perrot, Jules Guin, François Perrot, Charles Vitte, Henri Vitte, Joseph Pouguet, Claude Chopard, Sosthène Mourreaux, Antoine Jussreandot, François Faivre, Alphonse Denizot, François Jacoutot, François Duchaine, Jean-Baptiste Coquillot, Hippolyte Vitte, Jean-Baptiste Coquillot.

Fermier de pêche : Léopold Robert

Entre 90 et 100 personnes travaillent dans l'agriculture (propriétaires-exploitants, fermiers, journaliers, valets de ferme)

Commerçants :

Marchands de vins (et de bière) : Auguste Croissant et Charles Caire ; Albert Caire, chef de chaix

Restaurateurs : Lucine Breuillot, Marie Dard, Jules Besançon, Armand Petetin

Cafetière : Emilie Coquillot, épouse Drogoz Pierre

Limonadière : Thérèse Debiez

Epiciers : Ernest Bonzon et Marie Mouillebec

Alimentation générale : Cécile Bersot, veuve Arnoux, gérante de la coopérative « la Fraternelle »

Marchande ambulante : Adèle Dufay

Marchand des 4 saisons : Alfred Lanchy

Fruitière : Léontine Bernard

Boulangers : Jules Figard (et son fils Albert) et Auguste Thoremby

Bouchers : Jean-Baptiste Lhote et Jules Magnin

Receveur-buraliste : Joseph Héraud



Le café Petetin (actuelle mairie)

Artisans :

Menuisiers : Louis Bolle , Auguste Jouffroy et Adolphe Patard

Cordonniers : Constant Sire, Marcel Vermillard et Eloi Mougin

Ferblantier : Charles Feurstein

Maçon : Joseph Bianchi

Exploitant de carrière : JB.Coquillot

Horlogers : Ulysse Gafray et Julien Martin

Horloger pierriste : Philippe Ohélé

Serruriers : Félix Perrot et Maurice Besançon

Coiffeur : Eugène Nallet

Perruquier : Claude Leyze

Tailleurs d'habits : Auguste Julien, Charles Dupont, Léopold Bardot

Chiffonniers : Louis Besson et Charles Kruger

Lingères : Julia Salomon, Léonie Poncele et Adèle Depoux



La Vierge ND du Rocher

Tricoteur : Albert Courtot

Monteur de boîtes : Edmond Jeantot

Matelassière : Agathe Morrichon

Blanchisseuse : Françoise Colin

Ornements d'église, travaux d'aiguille : Elisa Paton

Couturières : Julie Chevrey, Emilie Lomont, Albertine Feurstein, Justine Morteau, Maria Fève, Augusta Robert, Berthe Longeron, Céline Devaux, Césarie Robert, Hermance Roche

Divers :

Chimistes-agronomes : Charles Monnot, père et fils

Messagère : Elisa Bouton

Laveuse de lessive : Christine Pauthier

Jardiniers : Elie Briffaud (chez M.Fitsch) et Honoré Lambert (chez M.d'Hotelans)

Comptable : Nicolas Masson



Familles ayant du personnel de maison (domestiques, bonnes d'enfants, cuisinière, femmes de chambre, cocher) :

Emile Roy, Lucine Breuillot, Charles Caire, Louis Berton, Victor Charmoille, Xavier Perrot, Charles Monnot père, Joseph de Sécillon, Sosthène Mourreaux, Alfred Mareuse, Auguste Croissant

Le pavillon Roy

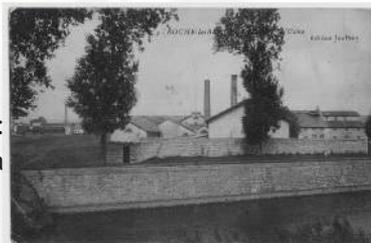
Deux cas particuliers :

-à Beaupré : le châtelain, Alfred Mareuse, a un cocher (Emile Buffard), une cuisinière (Marie Mathon), une femme de chambre (Thérèse Suzon) ;

-chez Joseph de Sécillon, percepteur, (rue de l'Usine = rue d'Arcier) : domestique, femme de chambre, cuisinière

96 personnes de Roche travaillent à la papeterie Weibel de Novillars et occupent différents emplois : ouvrier, carrier, chauffeur, maçon...

8 Rochois travaillent à l'usine Bugnot-Colladon : plusieurs tonneliers, forgeron, concierge (Céline Brandt)...Directeur : Georges Griou



L'usine Bugnot-Colladon



La gare de Roche
Les Ecarts

- Beaupré** : Alfred Mareuse, rentier, et son personnel (4 personnes recensées)
- la Vaivre** : 14 personnes y sont recensées et trois familles : Plançon (employé PLM et garde-barrière), Mourreaux (exploitant-fermier avec Saillard) et Jacoulet

10 personnes travaillent au PLM (gardes-barrières : Justine et Gustave Longchamp, Jacoulet, Mme Plançon, Cécile Daubigney, Marie Clerget ; garde de nuit : Auguste Julien)

Il y a une dizaine de chômeurs



Construits par l'entreprise Bugnot-Colladon pour son personnel, ces logements sociaux furent rachetés par la papeterie de Novillars et rebaptisés « Cité Weibel »

- les Vaux** : 15 personnes y demeurent :
 - famille Antoine Jussreandot (4), propriétaire exploitant
 - famille François Faivre (3), propriétaire exploitant
 - famille Jacoutot (2), propriétaire exploitant
 - famille Alphonse Denizot (6), exploitant fermier

Bâtiments communaux :

- la maison commune comportant l'école des garçons, l'école des filles, la mairie, les archives communales et des logements (actuelle école Jules Ferry);
- l'église et le presbytère ;
- l'école infantine abritant en outre le bureau de poste , le matériel à incendie, deux logements et «l'hôtel Mailley » (actuel n°19, rue du Vieux-Roche) ;
- le pont-bascule (1899) du chemin Neuf (actuelle rue de l'Eglise)

La route nationale

A droite, le pont-bascule précède le lavoir (construit en 1909)



Philippe COUTIN

